

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

Rapport

Étude de la pétition n° 1786-20101020 concernant la
protection de la région d'Oka contre tout projet de
développement minier

Procès-verbal de la séance de travail du jeudi 28 octobre 2010

et

Recommandation

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 1919-20101130

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DE TRAVAIL DU JEUDI 28 OCTOBRE 2010.....	1
---	---

ANNEXE

- I. Procès-verbal de la séance de travail du mardi 30 novembre 2010
- II. Recommandation

Séance de travail du jeudi 28 octobre 2010

Mandat : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions concernant le traitement des animaux et la protection de la région d'Oka contre tout projet de développement minier

Membres présents :

M. Paradis (Brome-Missisquoi), président

M. Pinard (Saint-Maurice), vice-président

M^{me} Bouillé (Iberville)

M^{me} L'Écuyer (Pontiac)

M. Mamelonet (Gaspé)

M. Morin (Montmagny-L'Islet)

Autre députée présente :

M^{me} Beaudoin (Mirabel)

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 15, M. Paradis (Brome-Missisquoi) déclare la séance ouverte.

1. Ouverture de la séance

M. le président rappelle l'objet de la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Beaudoin (Mirabel) de participer à la séance.

2. Pétition concernant le traitement des animaux (1768-20101019)

M^{me} Bouillé (Iberville) présente la pétition qui a été déposée à l'Assemblée nationale.

M^{me} Bouillé (Iberville) propose la motion suivante :

QU'EN vertu de l'article 64.4 du Règlement, la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles se saisisse de la pétition présentée par la députée de Taillon concernant le traitement des animaux (1768-20101019).

Après débat, la motion est adoptée à l'unanimité des voix de chaque groupe parlementaire.

Il est convenu que la Commission entende le président du Groupe de travail sur le bien-être des animaux de compagnie, M. Kelley (Jacques-Cartier), ainsi qu'une vétérinaire praticienne en mesure d'informer les parlementaires sur les méthodes de traitement des animaux.

Il est convenu que la Commission délègue l'organisation de ce mandat à son comité directeur.

3. Pétition concernant la protection de la région d'Oka contre tout projet de développement minier (1786-20101020)

M^{me} Beaudoin (Mirabel) présente la pétition qu'elle a déposée à l'Assemblée nationale.

M^{me} L'Écuyer (Pontiac) propose la motion suivante :

QU'EN vertu de l'article 64.4 du Règlement, la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles se saisisse de la pétition présentée par la députée de Mirabel concernant la protection de la région d'Oka contre tout projet de développement minier (1786-20101020).

Après débat, la motion est adoptée à l'unanimité des voix de chaque groupe parlementaire.

Une discussion s'engage.

M^{me} L'Écuyer (Pontiac) propose la motion suivante :

QUE la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles recommande au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs de confier au Bureau

d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) le mandat de créer une commission afin de tenir une enquête sur le projet d'exploitation d'une mine et d'une usine de niobium à Oka.

Après débat, la motion est adoptée.

Il est convenu que le procès-verbal de la présente séance de travail constitue le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles prévu à l'article 64.6 du Règlement.

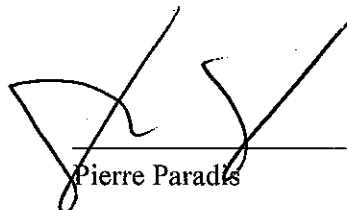
À 13 h 45, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures, où elle poursuivra un autre mandat.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



Éric Thomassin



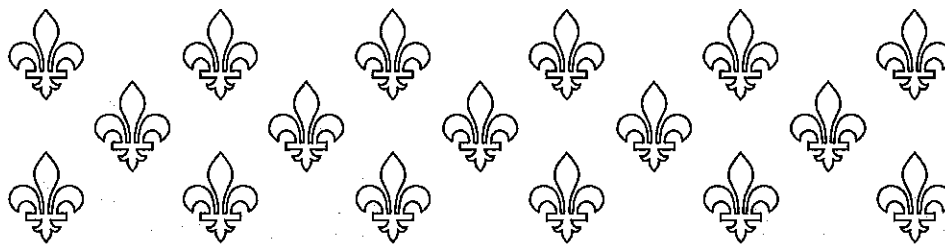
Pierre Paradis

ET/mcm

Québec, le 28 octobre 2010

ANNEXE I

Procès-verbal de la séance de travail



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

Procès-verbal

de la séance de travail du 30 novembre 2010

Discuter de la recommandation de la Commission concernant la pétition n° 1786-20101020 portant sur la protection de la région d'Oka contre tout projet de développement minier

Séance de travail du mardi 30 novembre 2010

Mandat : Discuter de la recommandation de la Commission concernant la pétition n° 1786-20101020 portant sur la protection de la région d'Oka contre tout projet de développement minier

Membres présents :

M. Paradis (Brome-Mississquoi)
M. Pinard (Saint-Maurice), vice-président

M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)
M. Billette (Huntingdon)
M^{me} Bouillé (Iberville)
M. Gaudreault (Jonquière)
M^{me} L'Écuyer (Pontiac)
M. Mamelonet (Gaspé)

Autre députée présente :

M^{me} Beaudoin (Mirabel)

La Commission se réunit à la salle RC-161 de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 35, M. Paradis (Brome-Mississquoi) déclare la séance ouverte.

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

M. le président présente l'ordre du jour (annexe I).

Il est convenu de permettre à M^{me} Beaudoin (Mirabel) de participer à la séance.

2. Discuter de la recommandation de la Commission concernant la pétition n° 1786-20101020 portant sur la protection de la région d'Oka contre tout projet de développement minier

Il est convenu de discuter du libellé de la recommandation adoptée le 28 octobre 2010.

Une discussion s'engage.

M. Paradis (Brome-Missisquoi) propose la motion suivante :

QUE la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles remplace le libellé de la recommandation adoptée le 28 octobre 2010 par le suivant : QUE la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles recommande au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs de confier au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) le mandat d'évaluer l'acceptabilité sociale du projet d'exploitation d'une mine et d'une usine de niobium à Oka, en tenant compte de la définition du développement durable contenue à la Loi sur le développement durable (L.R.Q., chapitre D-8.1.1).

Après débat, la motion est adoptée.

Il est convenu qu'un communiqué de presse sera préparé et émis après approbation du comité directeur.

À 10 h 56, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques minutes avant de poursuivre un autre mandat.

Le secrétaire suppléant de la Commission,



Éric Thomassin

Le président de la Commission,



Pierre Paradis

ET/mg

Québec, le 30 novembre 2010

ANNEXE I

Ordre du jour



COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES,
DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

Séance de travail

Le mardi 30 novembre 2010

10 h 30 à 12 h

salle RC. 161 de l'hôtel du Parlement

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et présentation de l'ordre du jour
2. Discuter de la recommandation de la Commission concernant la pétition n° 1786-20101020 portant sur la protection de la région d'Oka contre tout projet de développement minier.
3. Discuter des suites à donner au mandat d'initiative concernant la sécurité des approvisionnements en produits pétroliers.

Ajournement

ET/mg

Québec, le 30 novembre 2010

ANNEXE II

Recommandation

Étude de la pétition n° 1786-20101020 concernant la protection de la région d'Oka contre tout projet de développement minier

RECOMMANDATION

NOVEMBRE 2010

COMMISSION DE L'AGRICULTURE,
DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE
ET DES RESSOURCES NATURELLES



Étude de la pétition n° 1786-20101020 concernant la protection de la région d'Oka contre tout projet de développement minier

RECOMMANDATION

NOVEMBRE 2010

COMMISSION DE L'AGRICULTURE,
DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE
ET DES RESSOURCES NATURELLES



Publié par le Secrétariat des commissions
de l'Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-Le May
1035, des Parlementaires, 3^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

Pour tout renseignement complémentaire sur les travaux de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, veuillez vous adresser à la secrétaire de la Commission, M^{me} Valérie Roy, à l'adresse indiquée ci-dessus ou encore par :

Téléphone : 418 643-2722
Télécopie : 418 643-0248
Courrier électronique : capern@assnat.qc.ca

Vous trouverez ce document dans la section « Travaux parlementaires » du site Internet de l'Assemblée nationale : www.assnat.qc.ca

ISBN: 978-2-550-60568-3 (Imprimé)

ISBN: 978-2-550-60569-0 (PDF)

DÉPÔT LÉGAL - BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

Novembre 2010

LES MEMBRES ET LES COLLABORATEURS DE LA COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

Le président

M. Pierre Paradis (Brome-Missisquoi)

Le vice-président

M. Claude Pinard (Saint-Maurice)

Les membres

M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)

M. Billette (Huntingdon)

M^{me} Bouillé (Iberville)

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)

M. Deltell (Chauveau)

M. Gaudreault (Jonquière)

M^{me} Gonthier (Mégantic-Compton)

M. Khadir (Mercier)

M^{me} L'Écuyer (Pontiac)

M. Mamelonet (Gaspé)

M. Morin (Montmagny-L'Islet)

M. Trottier (Roberval)

Secrétaires de la Commission

M. Éric Thomassin, jusqu'au 1^{er} novembre 2010

M^{me} Valérie Roy, à compter du 1^{er} novembre 2010

Agentes de secrétariat

M^{me} Maude Gaudreault

M^{me} Marie-Josée Guèvremont

INTRODUCTION

Le 28 octobre et le 30 novembre 2010, la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles a étudié une pétition concernant la protection de la région d'Oka contre tout projet de développement minier.

RECOMMANDATION

QUE la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles recommande au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs de confier au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) le mandat d'évaluer l'acceptabilité sociale du projet d'exploitation d'une mine et d'une usine de niobium à Oka, en tenant compte de la définition du développement durable contenue à la Loi sur le développement durable (L.R.Q., chapitre D-8.1.1).

SECRÉTARIAT DES COMMISSIONS

Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
3^e étage, bureau 3.15
Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone : 418 643-2722
Télécopieur : 418 643-0248
sec.commissions@assnat.qc.ca

